PERSONNEL MUNICIPAL | Trois nouveaux emplois d'avenir à la mairie de Romans

eau dén

es emplois d'avenir tracent leur route. Déjà

130 ont été signés dans les collectivités de l'agglomération et 37 dans le secteur marchand pour ce qui concerne le périmètre de la mission locale.

"Nous devrions attein-

« Nous devrions atteindre nos objectifs » dit Gérard Willmann, président de la Mission Locale qui précise que le dossier est suivi de très près par le gouvernement à qui il doit rendre des comptes chaque semaine.

Un moment solennel

Lundi après-midi, le salon Coalville de la mairie était tout désigné pour accueillir ce moment solennel, la signature de trois contrats de travail avec la mairie. Rappelons que la ville s'est engagée lors d'une décision en conseil municipal d'en recruter huit au total. Après les quatre premiers (un élaqueur, deux animateurs, et un gestionnaire) c'était au tour d'Émilie, 25 ans, Fany, 20 ans, et Benjamin, 20 ans d'apposer leurs signatures en bas du contrat.

Un instant qui va marquer leur existence. Émilie Siguret et Fany Pochon ont été retenues sur des postes à temps complet de correspondants de nuits et dispositifs de jour, quant à Benjamin Girard, il a déjà commencé depuis le 1er octobre.

Il est encadré par Jacques Trouillas au sein de la régie Bâtiment.

Ils vont désormais recevoir une feuille de paie et « se sentir utile » comme le dira le directeur général des services de la mairie Marc-Antoine Gastoud.

Leurs parcours sont différents, mais tous ont ce point commun, ils ont connu la précarité de l'emploi...

ploi... Si Émilie, détentrice d'un



De gauche à droite et de bas en haut, Marc-Antoine Gastoud, Philippe Drésin, Jean-Claude Pellerin, Gérard Willmann, Émilie Siguret, Benjamin Girard, Fabrice Moulin et Fany Pochon lors de la signature de trois nouveaux contrats d'avenir.

BEP a déjà appris à s'assumer toute seule, en œuvrant dans l'événementiel, Fany et Benjamin ont multiplié les petits boulots tous azimuts dans le bâtiment, la restauration...

Un précieux sésame pour les jeunes

Pour eux, ces contrats d'avenir impliquent donc plus de lisibilité et de stabilité.

Pour commencer, leur nouveau statut leur permet de bénéficier d'un tutorat pour un suivi et un appui professionnel, de formations et d'un salaire équivalent au smic.

équivalent au smic.

De quoi, alimenter un

CV qui pourra leur être

utile s'ils veulent conforter

leur parcours profession-

Le maire Philippe Drésin a rappelé que la ville ne manquait pas d'utiliser les deux leviers utiles à l'emploi des jeunes : l'apprentissage d'une part, et ces contrats d'avenir d'autre part soit 15 postes au total.

Delilidid DVE

L'INFO EN + LE DISPOSITIF EN BREF

Il s'adresse plus particulièrement à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (niveau inférieur au baccalauréat) ou issus de zones urbaines ou rurales défavorisées (30% au minimum). Il peut aussi bénéficier aux personnes handicapées âgées de moins de 30 ans.

Les entreprises doivent poursuivre leurs efforts

C est le Département de la Drôme qui a le premier, franchi le pas. Imité depuis par de nombreuses collectivités du pays de Romans, de la Drôme des collines et du Royans.

Reste que les responsables de la Mission locale insistent sur les efforts à fournir du côté des entreprises.

Sur 29 emplois d'avenir, 24 CDI

« Les critères se sont assouplis dernièrement, du coup les patrons se sont lancés plus récemment dans les emplois d'avenir », précisait notamment Fabrice Moulin.

leurs efforts

ment D'autant que l'enjeu este
ni a le aussi financier.

aussi financier.

En effet, l'État apporte une aide à hauteur de 35 % de la rémunération brute mensuelle.

Si les contrats ont été plus rares dans le secteur marchand, il faut toutefois souligner la grande majorité des CDI conclus sous le dispositif des contrats d'avenir.

positii d'avenir.

En effet, au 15 septa tembre dernier, sur les 29 contrats passés, 246 l'étaient pour une duantée indéterminée.

rée indéterminée.

De bon augure pour les futurs jeunes recructés dans le cadre de Cellaispositif

C.R.

Romans

Mairie - Contrats d'Avenir

Et... de sept

La ville de Romans a signé trois nouveaux contrats d'Avenir, ce qui porte le nombre à 7. Une volonté politique indéniable de la part de la municipalité romanaise

"La ville de Romans est à l'offensive pour la signature des contrats d'avenir, ce n'est pas le cas de toutes les villes..." martèle Gérard Willmann, lors de la signature de trois récents contrats d'avenir avec la ville de Romans. Le président de la Mission Locale, rappelant par ailleurs le bien-fondé de ces contrats.

En écho, le maire Philippe Dresin insiste : "La ville s'est engagée à recruter buit emplois d'avenir, une décision approuvée par le conseil municipal du 25 mars 2013... quatre emplois sont déjà pourvus : un élagueur, deux animateurs de proximité et un gestionnaire de dépenses et recettes. Nous rajoutons trois nouveaux contrats : un serrurier et deux correspondants $de \ nuit. \ C'est \ une \ volont \'e \ politique$ de la municipalité...".

Les recrutements ont été faits en collaboration avec la Mission Locale.

Pour Emilie Seguret, 25 ans, Fany Pochon, 20 ans (correspondants de nuit) et Benjamin Girard, 20 ans



Trois signatures de contrats d'avenir.

(serrurier) c'est une rentrée dans la vie active. Un contrat à durée déterminée de 3 ans, une rémunération digne de ce nom, le SMIC (75% pris en charge par l'Etat). Les compétences acquises seront reconnues par une validation des acquis de

l'expérience, une attestation de formation et une attestation d'expérience professionnelle.

Quant à la ville de Romans, elle souhaite que les jeunes recrutés bénéficient d'un véritable accompagnement avec tutorat, formation... donc c'est un départ pour ces